



**Consentement à la divulgation de renseignements  
relatifs aux opérations de fracturation hydraulique**

Sous réserve de ses obligations en vertu de l'article 101 de la Loi fédérale sur les hydrocarbures (LFH), l'Office national de l'énergie désire donner accès à la population aux renseignements sur les puits relevant de la Loi sur les opérations pétrolières au Canada (LOPC) où a lieu une fracturation hydraulique, et notamment aux éléments suivants : nom du puits, nom de l'exploitant, identification et localisation du puits, catégorie de puits, profondeur verticale totale du puits et éléments relatifs à la fracturation comme la date de fracturation, le nombre de stades, le volume total d'eau, les ingrédients du fluide de fracturation, les combinaisons et les concentrations de produits chimiques (ci après l'information). Ces éléments seraient divulgués sur le site Web FracFocus.ca.

L'Office reconnaît que les alinéas 101(7)a) à c) établissent certaines périodes de protection de l'information ou de la documentation tirée de l'exécution d'une activité ou d'un travail autorisé par la LOPC, c'est-à-dire de l'information ou de la documentation relative aux puits désignés aux alinéas en question de la LFH.

En apposant votre signature sur ce formulaire, vous donnez votre consentement écrit à la divulgation de renseignements pendant la période de protection instituée par les alinéas 101(7)a) à c) de la LFH. Ces indications doivent être présentées à l'Office dans les trente jours civils suivant la fin de l'opération de fracturation hydraulique. L'information sera alors divulguée au site Web Fracfocus.ca.

Par le consentement que vous donnez, vous mettez à couvert l'Office, ses dirigeants, mandataires et employés à l'égard de toute réclamation, demande ou recours en sinistre ou en responsabilité découlant de la divulgation de ces renseignements ou s'y rattachant.

Vous affirmez par les présentes avoir lu et pleinement compris ce formulaire de consentement à la divulgation avec dégageant de responsabilité.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'exploitant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du dirigeant représentant l'exploitant

\_\_\_\_\_  
Nom en caractères d'imprimerie du dirigeant représentant l'exploitant

Nom du puits : \_\_\_\_\_

Numéro (d'identification) de puits : \_\_\_\_\_ Date de fin de la fracturation : \_\_\_\_\_